



Sommaire

Suivi du projet de rapprochement des activités d'Orange et Masmovil en Espagne.....	1
Présentation des résultats financiers 2023	1
Information consultation sur la transformation de Digital Services Europe	2
Présentation de la Directive sur le reporting de durabilité des entreprises - CSRD.....	3

Suivi du projet de rapprochement des activités d'Orange et Masmovil en Espagne

La commission européenne a donné, mardi 20 février son feu vert à la fusion entre Orange Espagne et MasMovil.

Cet épisode fait suite à deux années d'attente et de négociation et devrait déboucher, une fois l'étape de validation du dossier par les institutions espagnoles (dernière épreuve de validation du projet), sur une coentreprise détenue à 50% par Orange et 50% par les actionnaires de MasMovil, avec option d'achat des 1% permettant à Orange de prendre le contrôle du nouvel ensemble sous 24 à 48 mois.

Ce projet permettrait de créer le deuxième opérateur espagnol en revenu.

Les « remedies » (contreparties) demandées par la commission européenne ont été jugées acceptables par le groupe et consiste à céder certaines fréquences et à permettre un accord d'itinérance avec le petit poucet du marché Espagnol : Digi.

Analyse de la CFE-CGC

L'avancée du groupe sur ce dossier peut être salué, même si de nombreuses questions se posent encore, notamment vis à vis du coût de l'opération et des impacts sociaux du projet :

- ✓ Les résultats d'Orange Espagne en 2023 s'étaient fortement redressés. Dans ce contexte, un tel projet était-il réellement nécessaire ?
- ✓ Le développement de Digi (au positionnement low cost), très efficace sur les marchés Roumains et Belges ne va-t-il pas effacer une grande partie des bénéfices attendus par le projet ?
- ✓ L'histoire sociale et la culture des deux ensembles sont très différents et beaucoup de vigilance devra être mis sur la pérennité des emplois et le maintien des conditions de travail de nos collègues espagnols.

Présentation des résultats financiers 2023

La direction se félicite des résultats 2023 qui atteignent tous les objectifs fixés :

- ✓ Chiffre d'affaire à 44,1Mds€ (+1,8%)
- ✓ EBITDAaL en hausse de 1,3% à 13Mds€
- ✓ eCapex en économie de -6,7% (6,8Mds€)
- ✓ Cash Flow Organique en forte croissance) 3,66Mds€ (+19,7%)
- ✓ Ratio de Dette nette sur EBITDAaL à 2,05x

Ces éléments permettent pour cette année de répondre aux engagements de *Lead the Future*.

Dans le détail, tout n'est cependant pas parfait avec notamment :

- ✓ un Return on Capital Employed (rentabilité de l'entreprise par rapport aux investissements exigés par son activité) encore trop faible
- ✓ des résultats principalement portés par la région MEA (CA +11,4%, EBITDAaL +12,7%)
- ✓ une croissance relativement mole en Europe (CA +2,2%, EBITDAaL +5,8%)
- ✓ des résultats en replis en France en chiffre d'affaire et en résultat (CA -1,4%, EBITDAaL -3,6%) ,
- ✓ la chute de la rentabilité d'Orange Business qui continue fortement, malgré un léger mieux par rapport à 2022 (CA +0,2%, EBITDAaL - 15,4%)

A noter finalement le beau redressement de l'Espagne avec un EBITDAaL en croissance de 12,2% à 1,246Mds€ vs un CA de 4,698Mds€.

Analyse de la CFE-CGC

La présentation des résultats qui nous a été proposée est fidèle à la stratégie *Lead the Future* : l'accent est porté sur la capacité d'Orange à distribuer des dividendes et l'optimisation du ROCE (Return on Capital Employed).

Cette stratégie est maintenant bien connue et nos interrogation sur celle-ci aussi : à trop nous recentrer, ne risque-t-on pas de mettre en difficulté l'avenir de l'entreprise face aux évolutions

du marché, notamment la diversification des géants du numérique ?

Cette stratégie est aussi particulièrement dure socialement avec pour illustration :

- ✓ le PSE sur Orange Bank
- ✓ le PDV à Orange Business en France
- ✓ les plans de licenciement sur Orange Business Europe (Equant) et Digital Services Europe (Basefarm et Business&Decision Europe)

Ce focus vers l'optimisation fait craindre de nouveaux impacts sur l'emploi notamment sur les géographies où Orange travaille à la consolidation du secteur (Roumanie, Belgique et Espagne).

Information consultation sur la transformation de Digital Services Europe

Deuxième présentation du dossier prévu dans le process de consultation habituel du Comité Groupe Europe (CGE), le document présenté en première instance à été mandé et nous saluons l'effort apporté pour compléter le dossier avec les éléments demandés à la précédente session du CGE du mois de février (article à consulter [ici](#))

L'organisation avant le 01 janvier 2024 avait un fonctionnement local (par pays) avec 13 entités autonomes et des modèles économiques différents avec même dans certains pays deux entités juridiques différentes comme l'Allemagne et la Belgique, contrairement au modèle de Digital Services France réunis dorénavant en une seule BL, la nouvelle organisation mise en place depuis le 01 janvier 2024 consiste dans les grandes lignes à un regroupement des entités en une seule, avec une équipe de direction commune relevant de la directrice générale de Digital Services Europe (DSE) anciennement PDG de B&D, sans pour autant opérer de changements dans les différentes directions existantes, à part des ajustements dans le modèle opérationnel avec une gestion simplifiée et une organisation des fonctions supports centralisés.

Néanmoins, la simplification du modèle opérationnel génère un impact sur les salariés d'où la consultation au CGE, malgré l'augmentation du chiffre d'affaire sur l'année 2023 passant de 258 m€ en 2022 à 271 m€ en 2023 lié à la hausse des revenus des entités Life Sciences et l'augmentation du TJM en raison de la forte inflation, l'EBITDAAL quant à elle est en recul : -25%

déjà constaté en 2022 et -10% en 2023, cette baisse est principalement générée par la forte baisse des marges sur la revente dans le Cloud public.

Un plan de licenciement est donc prévu dans les différents pays en Europe avec un total de 20 salariés licenciés (en Espagne, Suède, Norvège et Allemagne). Ces licenciements s'opéreront conformément aux règles juridiques locales, le CGE a justement demandé le détail des règles par pays pour la troisième et dernière présentation sur le sujet, un CGE est programmé le 02 avril qui mettra fin au processus de consultation.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE CGC regrette que ce plan de transformation engendre un plan de licenciement et ne comprend pas le discours contradictoire entre l'ambition de croissance et donc des objectifs de recrutement d'un côté et la mise en place de ce plan de licenciement d'une vingtaine de salariés de l'autre.

La CFE CGC craint un projet de licenciement déguisé et justifié par la mise en place de cette nouvelle organisation, alors qu'aucun plan de formation upskilling/reskilling n'est proposé dans le dossier à l'instar du projet de réorganisation d'Orange Business France.

Présentation de la Directive sur le reporting de durabilité des entreprises - CSRD

Qu'est ce que la CSRD ?

Applicable depuis le 1^{er} janvier 2024, la directive européenne Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) fixe de nouvelles normes et obligations de reporting extra-financier. Elle concerne les grandes entreprises et les PME cotées en bourse.

Les objectifs de la directive CSRD

L'objectif de cette directive est d'encourager le développement durable des entreprises et d'identifier celles qui sont disciplinées en la matière. Les informations récoltées permettront de mieux évaluer l'impact de l'entreprise et de son activité sur l'environnement.

Elle vise à harmoniser le reporting extra-financier des entreprises européennes

Source : service-public.fr

Qu'est ce que cela signifie pour Orange ?

Ainsi donc le groupe devra à partir de 2025 publier de nombreux nouveaux éléments lors de ses publications annuelles, notamment autour de son impact carbone et de sa politique sociale.

Une équipe a été formée afin de mettre en œuvre ce nouveau reporting et nous a présentée ce jour sa méthodologie.

Cela permettra dans le futur d'échanger en instance sur les éléments de ce reporting, notamment l'action RSE de l'entreprise et son impact carbone.

Demandes de la CFE-CGC

La CFE-CGC attend beaucoup du dialogue social qui pourra ressortir de ce nouveau champ de reporting.

Nous voulons qu'Orange soit un modèle de volontarisme concernant la réduction des émissions carbone et comptons bien profiter de cette nouvelle plateforme d'échange pour pousser dans ce sens et être force de proposition concernant les pistes de réduction de l'empreinte carbone de l'entreprise.

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élus

- Thierry Meurgues
- Thibault Linte OBS SA
- Narimane Behar – OBS SA
- Hélène Marcy



Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/comite-groupe-europe-monde/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

